

Le Collège Montmorency accueille près de 8 000 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier dans ses 28 programmes préuniversitaires et techniques. À la formation continue, plus de 1 250 personnes s'inscrivent à l'un des quelque 15 programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC) ou au diplôme d'études collégiales (DEC) auxquelles s'ajoutent près de 2 000 autres qui s'inscrivent à l'une ou l'autre des activités suivantes : formation en entreprise, perfectionnements, formations destinées au grand public et reconnaissance des acquis. Finalement, plus de 1 200 personnes immigrantes fréquentent aussi le Collège dans le cadre du programme de francisation offert en partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Résolument ancré dans son milieu, le Collège Montmorency est le seul établissement d'enseignement collégial public à Laval. Le Collège, qui prône des valeurs d'ouverture, d'engagement, de collaboration et d'innovation, offre un environnement de travail favorisant l'accomplissement personnel et professionnel. Il compte sur la compétence et l'engagement de ses 1100 employés et souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité en l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

## LE COLLÈGE MONTMORENCY PRÉVOIT AVOIR RECOURS AUX SERVICES DE PERSONNEL ENSEIGNANT CHARGÉ DE COURS POUR LA FORMATION CONTINUE À LA SESSION HIVER 2022

### ESTIMATION EN CONSTRUCTION (EEC.25)

# DE CONCOURS: H22/C19

Disciplines : 221.02 & 221.04

Bloc 2: du 10 janvier au 1<sup>er</sup> avril

12 semaines

Cours d'après-midi ou de soirée, en intensif

COURS-GROUPE	TITRE	NBRE D'HRES DE PRESTATION DE COURS
221-805-MO-984	Construction de fondations et de structure de béton (sols)	75 heures
221-813-MO-984	CSST et utilisation sécuritaire de l'équipement et de l'outillage	45 heures
221-804-MO-984	Dessin technique assisté par ordinateur	60 heures
221-824-MO-984	Réglementation en construction	60 heures

NOTE: Conformément à la clause 5-1.12 de la convention collective du personnel enseignant, "à moins de difficultés de recrutement, la personne détenant un emploi à temps complet ne peut avoir accès à une charge d'enseignement. La vérification du cumul d'emplois, au cégep ou ailleurs, se fait à partir de la déclaration d'emploi".

#### Informations :

- Les cours auront lieu au Centre de la Formation continue du Collège Montmorency (Galeries Laval) et sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions;
- Dû au contexte de vie actuel et aux règles sanitaires changeantes, il est possible que les cours soient donnés en formation à distance;
- Dû à des contraintes logistiques, les dates de début et de fin de ce bloc pourraient être repoussées.

#### Conditions particulières :

Les personnes soumettant une offre de service s'engagent à fournir plusieurs disponibilités à toutes les semaines de la session afin de permettre une marge de manœuvre dans l'élaboration de l'horaire :

- Pour un cours de 45 heures, un minimum de 2 blocs de 3 périodes (de 60 minutes) de disponibilités par semaine est exigé;
- Pour un cours de 60 heures, un minimum de 3 blocs de 3 périodes (de 60 minutes) de disponibilités par semaine est exigé;
- Pour un cours de 75 heures, un minimum de 3 blocs de 3 périodes (de 60 minutes) de disponibilités par semaine est exigé.

#### Qualifications requises :

##### Pour le cours en 221.02 (221-813-MO) :

- Diplôme universitaire de premier cycle en génie civil ou dans une discipline connexe;
- Certifié formateur ASP Construction.

##### Pour les cours en 221.04 (221-805-MO, 221-804-MO et 221-824-MO) :

- Diplôme universitaire de premier cycle en ingénierie (civil, mécanique ou électrique) OU;
- Diplôme universitaire de premier cycle en architecture ou dans une discipline connexe (avant 2001) OU;
- Diplôme universitaire de deuxième cycle en architecture ou dans une discipline connexe (après 2001) OU;
- Baccalauréat par cumul de certificat incluant un certificat en gestion de projets ou en économie et estimation des projets de construction ou en gestion de la construction;
- Un minimum de cinq années d'expérience de travail pertinente ou un cumul d'expérience et de scolarité qui serait jugée pertinente.

#### Qualifications particulières :

- Le Collège Montmorency se démarque par son implication dans plusieurs projets internationaux et par ses efforts afin de promouvoir la diversité culturelle. Par conséquent, il considérera l'expérience professionnelle internationale et la maîtrise de langues étrangères comme des atouts ;
- Une expérience en enseignement sera considérée comme un atout ;
- Maîtrise du français écrit (vérifiée par test).

**Traitement :** Selon les échelles de traitement prévues à la convention collective du personnel enseignant.

**Transmission de candidature INTERNE :** Veuillez faire parvenir votre offre de service à l'adresse suivante : [fccandidatures@cmontmorency.qc.ca](mailto:fccandidatures@cmontmorency.qc.ca) par l'entremise du formulaire au plus tard le vendredi 5 novembre 2021, 16 heures. Vous devez indiquer le numéro de concours se rattachant à la charge offerte. Vous trouverez le formulaire d'offre de service à la réception du service des ressources humaines et sur le site Web du Collège Montmorency : [https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/images\\_services\\_rh\\_profs\\_ENS\\_Offre\\_de\\_service.pdf](https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/images_services_rh_profs_ENS_Offre_de_service.pdf)

**Transmission de candidature EXTERNE :** Les personnes intéressées à soumettre leur candidature au Collège doivent transmettre leur curriculum vitæ accompagné d'une lettre démontrant leur intérêt pour l'enseignement ainsi qu'une preuve d'obtention du Baccalauréat. La réception des curriculum vitæ se fait principalement par courrier électronique à l'adresse suivante [candidatures@cmontmorency.qc.ca](mailto:candidatures@cmontmorency.qc.ca). Les curriculum vitæ sont conservés pour une période d'un an.

**Responsable du programme: Xavier Valls**

Le Collège Montmorency souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées.

XV/sl  
2021-10-20

(FCIAFFH22/C19)